

LES RAPATRIES D'ALGERIE

Le 18 mars 1962 étaient signés à Evian les accords de cessez-le-feu en Algérie entre la France et le FLN, mettant fin à près de huit années de conflit entre la France et les indépendantistes .

En 1830 le territoire de l'actuelle Algérie était une régence sous l'autorité du Dey d'Alger. Les Beyliks d'Oran et de Constantine étaient administrés par des beys nommés par le Dey.

Lors de la campagne de Bonaparte en Egypte, l'armée française fut ravitaillée en blé par deux négociants algérois et c'est le Dey d'Alger qui finança l'opération. Trente ans plus tard, le remboursement n'était pas entièrement effectué (la moitié seulement de la créance avait été réglée par Louis XVIII). Plusieurs lettres de relance de la part du Dey étant demeurées sans réponse, celui-ci convoqua le consul français ; le Dey le menaça à l'aide d'un chasse-mouche, et ce fut le casus-belli .

En 1827 Charles X et Polignac établirent un blocus devant Alger et, en 1830, un corps expéditionnaire fort de 37 000 hommes débarqua à Sidi-Ferruch et s'empara d'Alger. Ce ne sera qu'en 1840 que l'opinion française sera favorable à la colonisation, pour démontrer le prestige militaire de la France et sa place internationale. La résistance de la part des autochtones sera tenace et emmenée par Abd-el-Kader, mais celui-ci sera contraint à la reddition en 1847, acceptée par le duc d'Aumale. Il faudra encore une dizaine d'années pour soumettre les Aurès, la Kabylie et les oasis du sud.

Cette conquête se concrétisa par l'annexion de l'Algérie à la République française et les départements d'Alger, d'Oran et de Constantine furent créés en décembre 1848.

Les tous premiers migrants furent des Mahonnais, (habitants de l'île Minorque où était stationnée l'arrière garde du corps expéditionnaire). Puis, les militaires devinrent des colons et aménagèrent les territoires conquis. Ces pionniers furent ensuite rejoints par des compatriotes, des corses, des alsaciens-lorrains (ces régions étant annexées par l'Allemagne depuis 1871). Les pays méditerranéens voisins fournirent aussi bon nombre d'immigrants, surtout d'Espagne, mais également d'Italie, de Malte (possession britannique depuis 1814), des ressortissants allemands et suisses furent encouragés à participer à la colonisation.

En 1871, on comptait 220 000 colons.

Une étude contemporaine estimait la population indigène entre 3 et 5 millions d'habitants en 1830 et serait réduite à 3 millions quelques décennies plus tard.

En 1886, 49 % des immigrants étaient des étrangers ; après la loi de naturalisation automatique de 1889, leur nombre diminuera rapidement. Les indigènes refusèrent en majorité l'offre de citoyenneté française.

A partir de 1950, les français résidant en Algérie sont appelés « Pieds-Noirs » (cette origine est mal connue). En 1959, ils étaient 1 025 000, soit un peu plus de 10% de la population (en 1926 ils étaient 15 %). La population d'Oran était d'origine européenne à 50 %.

Au moment des évènements, il y eu un projet suggéré par l'israélien Ben Gourion soutenu par Alain Peyrefitte de partager l'Algérie : les français et les indigènes engagés à nos côtés regroupés dans une région allant d'Alger à Oran. Ce projet fut rejeté par le générale de Gaulle, qui aurait déclaré

« en Algérie les arabes ont l'antériorité ; tout ce que nous avons fait porte la tâche ineffaçable du régime colonial ; le foyer des français d'Algérie, c'est la France ».

En quelques mois, de la fin du printemps à septembre 1962, 800 000 « Pieds-Noirs », quittèrent le pays dans un mouvement de désespoir (150 000 avaient déjà quitté l'Algérie en 1962) et s'installent en France (en Oranie, une minorité s'établit en Espagne dans la région d'Alicante d'où leurs ancêtres étaient originaires).

Les juifs qui étaient 130 000 choisirent majoritairement la France, seuls 5 % optent pour Israël. En cumulant tous les rapatriés d'Afrique du Nord, c'est un total d'environ 1,5 millions de personnes, soit 3 % de la population française qui s'installa sur le sol français.

Le gouvernement avait estimé que le nombre de français à rapatrier serait de 200 000 à 300 000, rien n'était prévu pour leur arrivée. La majorité de ceux-ci n'avait jamais posé le pied sur le sol métropolitain, n'y avait ni famille ni soutien. Le gouvernement répondit à cet afflux inattendu par la création du Secrétariat aux rapatriés. Une allocation de subsistance leur fut accordée pour une durée de 12 mois

Les besoins importants en logements entraînèrent la création de villes nouvelles (Carnoux-en-Provence par ex) et certaines régions pratiquèrent une discrimination positive, réservant jusqu'à 30 % de places en H.L.M

Généralement les Pieds-Noirs se sentirent rejetés en arrivant en France ; de nombreux rapatriés masquèrent leur patronyme (dans le milieu du spectacle et des médias...)

Cependant, ils s'intégrèrent rapidement et contribuèrent à l'essor économique de régions comme la Provence et le Languedoc- Roussillon et dynamisèrent des villes comme Montpellier, Perpignan, Nice, Marseille etc...

La majorité des Pieds-Noirs appartenait à la classe ouvrière ou à une petite bourgeoisie (fonctionnaires, commerçants et artisans). Leur instruction dépassait rarement le CEP et leur revenu était 15 % inférieur à celui des français métropolitains. 5 % seulement étaient agriculteurs et les grandes fortunes étaient rares.

Les rapatriés ont enrichi le langage français d'expressions « pataouètes » (la scoumoune, la tchatte, péguer, kémia) des interjections (popopo, purée, , etc...)

Une enquête de l'IFOP révèle que 3,2 millions de français ont une ascendance Pieds-Noirs.